

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## ANNÉE 2019 - 2020



DES ENFANTS NÉS EN 2016 ET  
DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Auxon-lès-Vesoul  
Bougnon**

### 1 Inscription de votre enfant

Le(s) certificats(s) d'inscription scolaire seront à retirer auprès de la Mairie de votre commune de résidence.

A APPORTER

- ▶ Livret de famille
- ▶ Carnet de santé
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

### 2 Les admissions à l'école de Bougnon auront lieu les :

Jeudi 11 et vendredi 12 avril de 11h30 à 13h30  
et de 16h30 à 17h30  
École de Bougnon - rue de l'École  
ou sur rendez-vous au 03 84 91 60 21

A APPORTER

- ▶ Certificat d'inscription (délivré par la Mairie)
- ▶ Livret de famille (Photocopie)
- ▶ Carnet de santé (Photocopies des pages vaccinations)
- ▶ Certificat de radiation (en cas de changement d'école)

